

Master en sciences de l'ingénieur industriel - électronique

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE ML413 Anglais			
Ancien Code	TENE1M13	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIEM1130		
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "anglais" de Master 1 a pour objectif d'amener les étudiants à améliorer leur capacité à communiquer en anglais, posséder un bagage grammatical et lexical avancé en anglais relatif à la vie quotidienne, en entreprise et en anglais technique, en particulier dans leur domaine de spécialisation.

Les quatre compétences langagières seront entraînées, l'accent sera mis sur la capacité des étudiants à exercer et améliorer leur aptitude à communiquer, notamment dans le cadre de présentations orales. Des activités participant à la préparation au test TOEIC (listening & reading), organisé en master 2, seront incluses dans le cours.

Des projets multidisciplinaires entre le cours d'anglais et un ou des cours de matière seront réalisés

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Concevoir et gérer des projets de recherche appliquée**

2.1 Réunir les informations nécessaires au développement de projets de recherche

Compétence 7 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**

7.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics

7.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères

Compétence 8 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

8.2 S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement

8.4 Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence

Compétence 9 **Œuvrer au développement durable**

9.1 Comprendre et maîtriser les concepts de développement durable et ses enjeux

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE "Anglais", l'étudiant devra être capable de:

- à l'oral : pour des interventions préparées, exprimer toutes ses idées de façon fluide et avec peu d'hésitations, d'utiliser un vocabulaire varié et presque toujours adéquat. L'étudiant fera peu de fautes de grammaire et de syntaxe graves et aura une bonne prononciation, intonation et communication (attitude, gestuelle conception et exploitation de support).

La performance orale révélera la capacité à se préparer de façon appropriée. Dans les interventions spontanées, la communication doit se faire efficacement, avec une certaine indulgence par rapport aux exigences énoncées ci-dessus.

- à l'écrit: Exprimer clairement son message et de façon structurée, employer le vocabulaire spécifique adéquat,

ainsi qu'une grammaire et une syntaxe reflétant une bonne maîtrise de la grammaire et de la syntaxe de base, de même que les points spécifiques abordés au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TENE1M13A Laboratoire d'anglais

24 h / 2 C

Contenu

- vocabulaire et compétences relatives à la vie professionnelle.
- vocabulaire aussi bien général qu'à orientation scientifique et technique.
- recherche bibliographique
- compétences liées à la communication
- réalisation de plusieurs supports multimedia.
- synthèse et vulgarisation d'un sujet technique.
- collaboration active dans un groupe.
- gestion des tâches et des échéances, régularité dans le travail.
- échange en ligne en anglais avec les étudiants d'une autre haute école non anglophone (à confirmer)

Démarches d'apprentissage

Séquences d'apprentissage en classe et en ligne avec théorie, exercices et pratique.

Rédaction d'emails, de son CV, ...

Travail en autonomie et en groupe

Activités d'expression orale, avec accent sur la communication (notamment dans le cadre de projets multidisciplinaires) Exploitation de vidéos et de textes

Evaluation par les pairs et auto évaluation

Tables de conversation

Préparation et conseils pour la partie « anglais » des projets multidisciplinaires

Jeux pédagogiques

Echange en ligne en anglais avec étudiants d'une institution étrangère (à confirmer)

Dispositifs d'aide à la réussite

Echéances claires avec tâches intermédiaires pour une progression harmonieuse dans le cours et dans les projets

Supervision régulière de l'évolution de l'étudiant grâce aux interactions en direct

Tests et quiz en ligne sur la matière, que l'étudiant peut refaire à volonté

Feedback de l'enseignante

Disponibilité de l'enseignante pour répondre aux questions.

Sources et références

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire du Toeic avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010.

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL, avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008.

Vidéos à connotation techniques telles que celles proposées, entre autres, par le National Geographic ou la chaîne How Science Works.

Articles à connotation technique (Science Daily, New Scientist, the Guardian, Science News for Students,...)

tutoriels en ligne

Duolingo

Wallangues

Anglais facile.com

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diverses ressources centralisées du la plateforme ConnectED :

Notes de cours

Séquences d'apprentissage créées en ligne

Forum

Articles de presse et vidéos à caractère scientifique et général

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue Q1 et Q2 (20%) (non récupérable)

Le calcul de l'évaluation continue se fera sur la qualité, la régularité du travail fourni, ainsi que sur la progression de l'étudiant. Le travail journalier consistera en une variété de tâches et activités à réaliser régulièrement. L'évaluation continue prendra en compte une sélection de ce travail journalier. Celui-ci étant essentiel dans la progression de l'étudiant, les travaux d'évaluation continue doivent être fournis à une échéance fixée et ne seront pas rattrapables ultérieurement.

Travail : présentation Pechakucha au Q1 (20%)

Projet : présentation multidisciplinaire au Q2 (15%) dans le cadre d'une collaboration entre le cours d'anglais et un cours de matière.

Interrogation : test écrit au Q2 (45%)

La participation à toutes les parties de l'évaluation est obligatoire pendant le Q1 et le Q2

Au Q3, les parties en échec doivent être représentées, sauf l'évaluation continue qui est non récupérable (20 % de la note de l'année). Si la présentation PechaKucha et la présentation multidisciplinaire sont toutes les deux en échec, en ayant été présentées au Q1 ou au Q2, il n'y aura qu'une épreuve orale pour les deux, à savoir : présentation orale (définie par les enseignants) : 35 %, test écrit : 45 % et évaluation continue non récupérable : 20 %.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	voir principe	Evc + Int + Prj + Trv	100	Evc	20
Période d'évaluation					Prj + Trv + Exe	80

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas de non participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec son enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours d'anglais lors d'une année antérieure, à condition d'avoir validé les présentations multidisciplinaires, sera évalué de la façon suivante : travail (Pechakucha) (40%) à présenter en classe en même temps que les autres étudiants + interrogation (test écrit) (60%). La matière et les modalités sont celles de l'année en cours. Si le projet multidisciplinaire n'a pas été validé antérieurement, la pondération sera la suivante : projet (présentation multidisciplinaire) (20%) + travail (Pechakucha) (25%) + interrogation (test écrit) (55%)

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

La langue de communication est l'anglais. L'enseignant est toutefois disponible pour fournir des éclaircissements en français si nécessaire. La langue d'évaluation est l'anglais.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).